Préfecture des Côtes d'Armor DILCRAH – Appel à projets 2023-2024

La DILCRAH lance, de nouveau, cette année, un appel à projets local, « Contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations liées à l'origine et la haine anti-LGBT+ ».

Cet appel à projets vise à déployer sur les territoires les 2 plans nationaux, 2023-2026 :

- "lutte contre le racisme et l'antisémitisme et les discriminations liéés à 'l'origine"
- "Actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+"

Le dépôt des candidatures est ouvert et sera clos le 1er décembre 2023.

L'appel à projet (annexe 1) précise les modalités de ce dispositif (calendrier, dossier de candidature, modalités d'instructions).

Vous êtes invités à adresser votre CERFA (annexes 2 et 3) de demande de subvention, en priorité par mail, pref-dilcrah@cotes-darmor.gouv.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Préfecture des Côtes d'Armor Direction des sécurités - BSI Place du général de Gaulle 22023 SAINT BRIEUC cedex 1

Port du Bleuet de France lors des cérémonies officielles

Vous trouverez en annexe 4 la circulaire relative au port du Bleuet de France lors des cérémonies officielles.